M. Onfroy, âgé de 63 ans, laisse une femme et des enfants plongés dans une affliction facile à comprendre.

Nous ignorons encore quand aura lieu le service funèbre, vu les délais nécessités par les opérations de la justice; mais nous ne pensons pas qu'il puisse avoir lieu avant lundi. Aussitôt prévevus, nous en avertirons nos lecteurs.

— UN FARCEUR. — Il est des gens qui ont des façons de plaisanteries vraiment singulières. Celui dont nous allons raconter le haut fait a trouvé un procédé criminel et qui pourra le mener loin, si, comme nous l'espérons, la police réussit à le saisir et à le livrer entre les mains de la justice.

Il était une heure du matin. Un menuisier, M. Charles, et sa femme suivaient la rue Jeanne-d'Arc, fort déserte en ce moment, quand tout à coup retentirent derrière eux les pas précipités d'un homme qui paraissait fort pressé.

M. et Mme Charles se rangèrent pour le laisser passer, quand arrivé près d'eux cet homme étendit le bras.

— Je suis blessée ! s'écria Mme Charles. Cet homme vient de me frapper au visage.

Un flot de sang lui couvrait en effet la figure.

M. Charles se mit aussitôt à la poursuite du mauvais drôle qui, son coup fait, avait pris la fuite; mais il ne put l'atteindre, et bientôt il le perdit de vue.

Il revint alors vers sa femme. La malheureuse était assise sur le pas d'une porte, essayant d'arrêter l'hémorragie avec son mouchoir; du reste, prête à perdre connaissance.

M. Charles la conduisit au bureau de police voisin, et là on constata à la joue gauche de la victime une blessure quadrangulaire, que l'on suppose avoir été faite par un burin.

M. Grillier, commissaire de police du quartier, a commencé une enquête.

(*Evènement.*)

— Les trois canons d'acier que M. Delvigne, inventeur de notre système de canons porte-amarres, avait exposés en 1875 au Palais de l'Industrie, n'avaient pas encore été complétement expérimentés. Bien que concourant au même but, ces trois pièces ont une application différente.

La plus grosse pèse 78 kilog. : c'est celle qui est destinée à armer à terre les stations de sauvetage armées par les préposés des douanes; la flèche qu'elle peut projeter à une distance d'environ 400 mètres, porte la corde simple qui doit établir la communication avec le navire naufragé; le bouton de culasse de cette pièce est remplacé par un tenon qui sert à la fixer dans le sol.

La seconde pièce, du poids de l'espingole, est montée sur un massif en bois; elle est destinée à être mise à bord, pour lancer une corde à une embarcation; elle peut aller jusqu'à 150 mètres ou 160 mètres.

La troisième est cette petite pièce qui se porte en bandoulière dans un petit sac en cuir; elle peut se tirer enfoncée dans le sol ou à l'épaule au moyen d'une crosse munie d'un ressort à boudin et d'une lamelle en caoutchouc pour adoucir la force du recul. Cette petite pièce peut, dans une foule de circonstance trouver une très utile application.

M. le ministre de la marine a autorisé M. Delvigne à faire sur ses trois pièces, au polygone de Toulon, des expériences permettant de constater la résistance du métal, et la charge maximum qu'elles peuvent supporter. Elles se continueront ensuite sur le littoral.

Une commission, présidée par M. le capitaine de La Bastière et composée de plusieurs officiers de vaisseau et d'artillerie, a été nommée pour assister à ces expériences et examiner avec le plus grand soin ces porte-amarres qui, suivant les résultats obtenus, sont appelés à faire plus tard l'artillerie de sauvetage de la Société centrale de Sauvetage des naufragés.

—L'homme le plus riche du nouveau monde, M. William, Astor, vient de mourir à New-York, laissant un milliard à son fils unique, Astor, troisième du nom. La plupart des journaux américains consacrent au défunt de longs articles, dans lesquels le *Siècle* a puisé les élémens d'une chronique que nous allons, à notre tour, analyser et reproduire:

L'édifice de cette fortune colossale fut commencé, il y a moins d'un siècle, par un jeune émigrant allemand, fils d'un petit boucher de Waldorf, près Heidelberg. Ce fondateur de la dynastie des Astor débarqué à New-York, en 1872, après avoir fait la traversée de l'Atlantique comme *steerage passengen* (passager de 3e classe), et riche seulement d'une mince pacotille, consistant en une grosse ou deux de flûtes communes, produit industriel qu'exportait alors sa ville natale.

Le but qu'il s'était proposé en s'expatriant, était de s'installer à New-York, dans une modeste échoppe, pour y vendre des instrumens de musique qu'il tirerait du *pays*.

Cette humble spéculation ayant mal tourné, le premier des Astor entra comme garçon de boutique chez un fourreur quaker. C'était l'âge d'or du commerce des fourrures aux Etats-Unis. Astor, sage, laborieux, économe, de simple garçon de boutique devint associé intéressé, et, au bout de vingt-un ans, il possédait 7 millions. Prévoyant le développement futur de New-York, il se mit alors à acheter tous les terrains en culture ou vagues qui se trouvèrent en vente, et attendit.

Cette attente lui fut facile, car il ne dépensait pas un dollar par jour pour vivre; elle ne fut pas longue, car dès que la cité américaine se peupla et s'enrichit, voulut améliorer ses rues, créer des places, etc., les édiles rencontrèrent, partout ou passaient les tracés, les *lots Astor*, lots qu'il fallait, bien entendu, payer fort cher : terrains achetés à l'hectare et revendus au mètre carré. Ce manége continué jusqu'à sa mort par Astor Ier, lui permit de laisser à son fils unique, Astor II, celui qui vient de mourir, un héritage de 40 millions.

Ce dernier, qui avait déjà cinquante-six ans quand son père mourut, eut l'air, tout le reste de sa vie, de remplir une tâche. Possesseur de plus de deux mille cinq cents maisons dans New-York, il s'était constitué leur gérant. Tous les matins, il partait de chez lui régulièrement à neuf heures, venait travailler aux écritures de son *estate*, diriger ses nombreux commis, qu'il payait chichement et *n'associait pas aux bénéfices*.

On assure qu'il savait par cœur le nom de tous ses locataires, le nombre de carreaux cassés, les taches au papier de chaque chambre, etc. Jamais il n'accepta de fonction publique, jamais il ne donna rien. Ecrasé sous la besogne d'intendant qu'il s'était créée, il se plaignait parfois, demandant si l'on croyait qu'il fût gai d'être le plus grand propriétaire du monde connu,

Quel but poursuivait cet homme qui vient de mourir, nous l'avons déjà dit, laissant 1 milliard à son fils, unique aussi, celui-là? En poursuivait-il un seulement, ou n'a-t-il fait que suivre, par routine, par esprit d'imitation, la voie que son père lui avait tracée? Les journaux américains constatent que, même dans la société de New-York, où l'aristocratie n'existe pas, son immense fortune le faisait seulement tolérer, non pas rechercher.

Il ne se recommandait d'ailleurs que par elle; son ignorance crasse, son absolue nullité dès qu'il ne s'agissait plus de renouveler un bail ou de signer une quittance de loyer, étonnaient tout le monde.

CHOSES ET AUTRES

***

Une *gauloiseté*:

Un jeune homme a sollicité une audience d'un ministre. Au moment, où rempli d'émotion, il est introduit dans le cabinet de l'Excellence, on entend un de ces bruits que Molière lui-même n'osait appeler par leur nom.

Vous voyez d'ici l'embarras du malheureux, rouge comme una pivoine.

— Allons, allons, lui dit le ministre, remettez-vous, mon ami, et parlez-moi sans crainte *maintenant que la glace est rompue*!...

***

Un monsieur est en train de lire *les Mille et une Nuits*.

— C'est bien joli, n'est-ce pas! lui dit un de ses amis.

— Oui, répond le monsieur d'un air profond; mais il y a bien des invraisemblances!

***

Scène de dégel :

Un monsieur se fait décrotter, au coin d'une rue, par un Auvergnat.

La première bottine cirée, il la replonge inconsciemment dans la boue liquide, tend son autre extrémité, et quand celle-ci est nettoyée à son tour, s'apercevant que la première est sale, il la remet sur la boîte en continuant la lecture de son journal.

L'Auvergnat frotte, frotte toujours sans sourciller. Enfin, cependant, il juge à propos de *prévenir son client*:

— Monsieur en a déjà pour vingt-deux sous!

— Comment ?

— C'est le onzième pied que je lui cire !

***

Quelqu'un s'apitoyait sur le sort du troisième cheval qu'on attelle au bas de la rue des Martyrs pour remonter jusqu'à Montmartre:

Il a toujours le même trajet à faire, le plus dur; le même travail à accomplir, le plus pénible.

— Triste destinée! s'écriait le narrateur.

— Sans doute, fit observer Guibollard, il est moins bien partagé que les autres, mais toute chose a des compensations. Il est pénible pour un cheval de remonter la rue des Martyrs; mais aussi, une fois là-haut, il se rattrappe sur la vue!

Hygiène des familles

La Matière médicale vient de s'enrichir d'un produit qui rend de grands services dans les Hôpitaux et qui est dû à un pharmacien distingué.

Les résultats les plus heureux confirment tous les jours l'efficacité du VIN DU DOCTEUR CABANES KINA CABANES; la substance qui fait la base de cette heureuse préparation est le Lacto-Phosphate de chaux et de fer, substances qui font partie immédiate de notre organisme; vient ensuite le Quinquina, substance héroïque, qui contribue à donner à ce vin des qualités exceptionnelles et qu'on chercherait inutilement dans les autres vins médicaux avec lesquels il ne faudrait pas le confondre. Ces vins prennent le nom de Quinquina. Mais le plus grand nombre n'ont de similaire que leur appellation.

Le KINA CABANES (*vin du docteur Cabane*) donne au sang les principaux éléments qui lui manquent et par ce moyen la rendra apte à remplir de nouveau son rôle réparateur et à influencer régulièrement l'écoumie altérée par le Chlorose, l'Anémie, affections qui dominent la pathologie de la femme et qui surviennent avec tout leur cortège, décoloration générale de la peau et des membranes muqueuses, amaigrissement, pertes blanches, langueurs d'estomac, spasmes nerveux, etc., etc. *Il est indispensable aux habitants de l'Algérie, son usage continue prévient et guérit les fièvres intermittentes et paludéennes les plus rebelles; la marine a adopté ce précieux fébrifuge.*

Le KINA-CABANES sera toujours pris avec un succès par les jeunes filles chlorotiques, dans les pertes blanches, les pâles couleurs, faiblesses générales, les langueurs d'estomac, le manque d'appétit, l'épuisement prématuré, occasionné soit par l'excès de travail ou des plaisirs, dans l'anémie, l'atonie des voies digestive chez les jeunes gens ou jeunes filles que la croissance fatigue; chez les vieillards qui sont affaiblis par l'âge et qui digèrent difficilement dans les maladies de consomption, marasme, hypocondrie, les névroses, etc. Pendant la grossesse et l'allaitement, ce vin sera un bienfait, car l'enfant puisera dans cette médication des forces suffisantes.

Envoi de 6 bouteilles contre 20 francs en un mandat sur la poste, à l'adresse de la pharmacie Piette, à Toulouse.

Dépôt dans toutes les pharmacies de France et d'Algérie.

Prix 4 francs

A Roubaix, pharmacie COUVREUR.
A Tourcoing, pharmacie DEDEUVILLE.
A Lille, pharmacie FANYAU. 10474

Nouvelles du soir

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Partie offie elle. — Décret nommant le secrétaire général du ministère de la justice; — le directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice. — Décret nommant un avocat général près d'une cour d'appel. — Nominations de percepteurs. — Successions en déshérence.

Partie non officielle. — Circulaire adressée par le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur, aux préfets, relativement aux élections des sénateurs.

—

On nous écrit de Paris, le 22 janvier 1876 :

« Dans la réunion des délégués sénatoriaux tenue hier, les divers candidats sont venus exposer leurs titres. On sait déjà que la candidature de M. V. Hugo a été acclamée.

» MM. de Freycinet, Peyrat, Floquet Béclard. Hérold ont été successivement entendus: Après eux la parole a été donnée aux candidats ouvriers notamment MM. Godfrin, qui a été fréquemment interpellé et auquel on a reproché d'être spirite, et Mallarmet, ouvrier en bronze.

»La réunion n'a pris aucune résolution laissant toute décision à la réunion générale qut doit se tenir dimanche. »

—

Petite bourse du soir :

Emprunt,	105.23.
Turc,	20.30.

Dépêches télégraphiques

Paris, 21 janvier, 12 h. 10, soir.

La nouvelle mentionnée par les journaux de Berlin d'un prétendu armement de la France est démentie.

Les résultats complets sont connus pour tous les départements, excepté pour treize.

L'ESCADRE DE LA MANCHE.

Cherbourg, 21 janvier. — La frégate cuirassée, la *Gauloise*, mouille sur la rade venant de Brest.

Cette frégate doit, avec la *Valeureuse* et la *Surveillante*, composer l'escadre de la Manche.

NOUVELLES D'ITALIE.

Rome, 21 janvier. — La *Gazette officielle* contient la déclaration prorogeant le traité de commerce avec la France jusqu'au premier septembre prochain.

Il parait que l'évêque d'Olinda ne retournera pas au Brésil, lors même que les questions actuellement pendantes seraient résolues.

Le bruit court que la Porte aurait officieusement accepté le contenu de la note Andrassy. Cette acceptation serait considérée comme gage d'une longue paix.

M. Rapnist envoyé de la Russie auprès du Saint-Siége, doit venir rapporter au vatican la réponse de la Russie sur l'église catolique en Pologne. Il présentera ensuite ses lettres de rappel. Son successeur désigné et le prince Urosoff

Le vatican n'opposerait aucune résistance à la visite des séminaires ordonnée par le gouvernement italien.

M. Sella doit aller à Vienne pour traiter la question des chemins de fer. Aucune autre affaire l'y appelle.

LORD DERBY.

Londres, 21 janvier. — Lord Derby s'est rendu auprès de la Reine à Osborne.

LE COUPON TURC.

Berlin, 21 janvier, — Le Comité de la Bourse a résolu, vu l'incertitude du paiement définitif du coupon turc, d'ajourner le détachement du coupon à la Bourse, jusqu'à ce que le paiement ait eu lieu. Si le détachement n'a pas lieu dans le courant du mois, on déterminera les différences en liquidation, sans avoir égard au coupon.

Belgrade, 21 janvier. — La Serbie a informé officiellement l'Autriche qu'elle refusait de prendre aucun engagement relativement à la question des chemins de fer.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Madrid, 21 janvier. — Les élections continuent dans le plus grand ordre.

Le gouvernement laissera aux Cortès à décider relativement au chemin de fer de Cindrad Real à Madrid.

Madrid, 21 janvier, soir. — Les candidats favorables au gouvernement ont triomphé dans la majorité des districts.

Le Président du conseil, les ministres de l'intérieur et d'outre-mer ont été élus députés par Madrid.

M. Castelar n'a été élu dans aucune circonscription. Ses anciens amis politiques l'ont combattu. Ils avaient décidé l'abstention et l'ont accusé de trahir la cause républicaine en se présentant candidat.

Le gouvernement n'a nullement combattu sa candidature, il est étranger à sa défaite.

AFFAIRES D'ORIENT.

Raguse, 21 janvier. — Hier près de Duzi, les insurgés ont attaqué trois trauchées, s'en sont emparées et ont mis en fuite les troupes ottomanes qui les défendaient.

Le chef insurgé Maxime Bacevie a trouvé dans cette affaire une mort héroïque.

Saint-Pétersbourg, 21 janvier. — Le *Journal de St-Pétersbourg*, discutant l'état actuel de la question d'Orient, et constatant que l'Angleterre s'est décidée à approuver la note du comte Andrassy, en infère que l'affirmation d'une feuille anglaise, d'après laquelle le gouvernement anglais aurait fait des réserves sur différents point de détail, est plus ou moins hasardée. Le même journal fait observer que, dans l'état des choses, on reconnaissait l'insuffisance de la simple annonce des réformes décrétées par le gouvernement ottoman pour rétablir l'ordre dans les provinces insurgées, et que, dans l'intérêt de la paix européenne, les puissances avaient le droit et le devoir de rechercher les moyens propres à réaliser les réformes promises.

Vienne, 21 janvier. — On apprend de source digne de foi que le gouvernement anglais a promis d'appuyer, sans conditions, la note du comte Andrassy. Ce dernier est de retour de Pesth et a rétabli sa résidence fixe à Vienne.

Raguse, 21 janvier. —(Source Slave). Le combat commencé depuis trois jours, a fini aujourd'hui.

Leur dernier retranchement étant détruit, les turcs se sont réfugiés dans les fortins. Les insurgés ont campé à Vucovich.

Les turcs ont eu 450 morts, les insurgés 50 seulement. Il y a eu de nombreux blessés de part et d'autre; ils ont été transportés ici.

Le chef Bacovich tué hier sera enterré demain, avec tous les honneurs dûs à son rang.

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. VERBRUGGHE

DENTISTE

a l'honneur d'informer sa clientèle que depuis le

20 DECEMBRE 1875

son domicile est transféré

6, RUE DE L'ESPERANCE, 6

RENSEIGNEMENT PARTICULIER

La rue de l'Espérance donne dans la rue de l'Hospice

COMMERCE

Anvers, 21 janvier. — *Cafés.* — Marché soutenu; de premiere main on a vendu 2150 balles Santos, ordinaire à bon ordinaire, par *Sarah Ann*, à 50 c. entrepôt: 780 b. Rio, ordinaire, à 45 3/4 c. entrepôt; 250 balles Saint-Domingue, nouveau par *Ville de Bayonne*, à 50 cents tel quel consommation. Les provisions en Saint-Domingue vieux, sont restreintes; on demande 52 1/2 à 54 1/2 cents suivant qualité.

Céréales. — Froment, seigle et avoine calme et sans affaires dignes de mention. Orge du Danube ferme.

Laines. — On a fait 177 balles La Plata en suint.

Pétrole. — Marché ferme. On a payé le disp. fr. 32 à 32 1/4, le cour. du mois 32, fév. 31 1/2 à 31 3/4, mars 30, avril 00. On cote : disp. 32 1/4, courant du mois 32 1/4, février 31 3/4, mars 30 1/2, avril 30.

La Mode illustrée

Journal de la famille, sous la direction de Mme Emmeline RAYMOND. — Ce journal indispensable à toutes les mères de famille, paraît le samedi de chaque semaine : il donne par an plus de 2,000 gravures sur bois: — 24 planches, dans lesquelles on trouve plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeur naturelle, pour vêtements de toutes sortes et de tous les âges; — romans, nouvelles, etc.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne, en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT et Ce, 56, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste : dans ce cas, il faut ajouter pour chaque trois mois un timbre de 25 centimes, soit 4 timbres pour l'année.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1re édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.

4e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

Journal de la jeunesse. — Sommaire de la 164e livraison (22 janvier 1876). — TEXTE : Le bonheur de Françoise, par Mme Colomb. — Les causeries du jeudi, par l'oncle Anselme. — L'Escurial, par R. du Coudray. — Une croisière autour du monde, par Belin de Launay. — A travers la France : Brives, par A. Saint-Paul.

DESSINS d'Adrien Marie, Jahandier, Gustave Doré, Riou et Taylor.

Bureaux à la librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Théâtre des Soirées Dramatiques

SPECTACLE DES FAMILLES

Direction des Frères GAILLET

Rue Neuve, près le Boulevard de Paris

Dimanche 23 Janvier 1876.

A la demande générale

Le Pardon de Bretagne, drame en 7 actes du théâtre de la Porte Saint-Martin, par M. Marc Fournier.

Bureaux à 6 h. Rideau à 7 h.

Prix des places : Premières, 1 fr. 25; Secondes, 75 c.; Troisièmes, 50 c.; Stalles et Loges, 2 fr.

Chemin de Fer du Nord

HEURES DE DÉPART DES TRAINS

Lille à Croix-Wasquehal, Roubaix, Tourcoing et Mouscron. — Lille, dép. m. 5.15, 7.20, 8.22, 9.55, 11.05; s. 12.57, 2.22, 4.47, 5.20, 6.55, 8.00, 10.13, 11.15.

CROIX-WASQUEHAL, matin, 5.28, 7.08, 10.08; s. 1.10, 2.35, 5.00, 7.08, 8.13, 10.26, 11.28. (Il n'y a pas d'arrêt à Croix-Wasquehal, pour les trains partant de Lille à 11.05 du matin et à 8.20 du soir.)

ROUBAIX A TOURCOING ET MOUSCRON, matin 5.38, 7.18, 8.45, 10.18, 11.23; soir, 1.20, 2.45, 5.10, 5.38, 7.18, 8.23, 10.36, 11.38.

TOURCOING. — Matin : 5.48, 7.24, 8.55, 10.27, 11.34. — Soir : 1.29, 2.53, 5.19, 5.47, 7.24, 8.33, 10.42, 11.44.

MOUSCRON. — Arr. Matin: 6.05, 9.12, 10.44, 11.50. Soir : 1.46, 3.10, 5.36, 6.03, 8.49

NOTA. — Ne vont que jusqu'à Tourcoing les trains partant de Lille à 6.55 du matin, à 6.55, 10.13 et 11.15 du soir, de Roubaix à 7.08 matin, 7.08, 10,26 et 11.28 du soir.

Mouscron à Tourcoing, Roubaix, Croix-Wasquehal et Lille. — Mouscron, dép. m. 7, 9.30, 11.28; s. 12.05, 3.21, 4.55, 5.57, 7.10, 9.13.

TOURCOING, Matin : 5.05, 7.10, 8.05, 9.40, 11.38; s. 12.15, 1.25, 3.31, 5.05, 6.07, 7.20, 8.18, 9.28, 11.

ROUBAIX A CROIX ET LILLE, Matin : 5.13, 7.18, 8.13, 9.48, 11.46; s. 12.23, 1.33, 3.39, 5.13, 6.18, 7.28, 8.28, 9.36, 11.08.

CROIX-WASQUEHAL. Matin : 5.[illegible]24, 8.19 9,54, 11.52; s. 12.29, 1.39, 3.45, 5.19, 7.34, 9.34, 9.42, 11.14.

LILLE. — Arr. Matin : 5.35, 7.38, 8.35, 10.10, s.; 12.08, 12.45, 1.55, 4, 5.35, 6.35, 7.50, 8.50, 9.58, 11.30.

NOTA. — Le train partant de Mouscron à 5 h. 57 soir ne s'arrête pas à Croix-Wasquehal.

AVIS IMPORTANT

50 médecins des hôpitaux de Paris ont constaté que le Sirop et la Pâte de Nafé de Delangrenier, étaient les pectoraux les plus *efficaces* contre les rhumes, grippe, *irritation de poitrine*, de la gorge et des bronches. Ne contenant ni *opium*, ni *morphine*, ni *codéine*, ils peuvent être donnés, sans crainte, aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

MAL DE DENTS. — L'EAU du Dr OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les Pharmacies. 11.357

Guérison du

CANCER

Sans opération. Pas de sang répandu, pas de récidive. Brochure in-8°, par le Dr de Bruc, chez A. Delahaye, libraire, Paris. Prix : *franco*, 2 fr. 15. 10430

DICTIONNAIRE DE LA SANTÉ

ou répertoire d'hygiène pratique

à usage des familles et des écoles, par le docteur J.-B. Fonssagrives, professeur d'hygiène et de clinique des enfants et des vieillards de la faculté de médecine de Montpellier, et auteur de plusieurs ouvrages de médecine et d'hygiène.

—

Le Dictionnaire de la santé comprend toutes les questions suivantes :

A l'hygiène privée, c'est-à-dire au gouvernement de sa vie en vue d'éloigner les causes de maladie; à l'éducation physique des enfants, au régime, aux exercices, à l'hygiène scolaire, à l'infirmiérat domestique, c'est-à-dire aux soins d'entourage que réclament les malades, à l'hygiène des âges, aux rapports des familles avec les médecins, etc.

Le Dictionnaire de la santé formera un volume de format grand in-8° jésus, à deux colonnes d'environ 900 pages, et se publiera en dix fascicules.

Le 10e fascicule vient de paraître.

Prix du fascicule : **1 fr. 50.**

En vente à la librairie Charles DELAGRAVE, rue des Ecoles, 58, à Paris, et chez les principaux libraires.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecines, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé de Du Barry, de Londres, dite

REVALESCIÈRE

Vingt-huit ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dyssenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insommie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches vessie, foie, reins, intestins, membrane, muqueuse, cerveau et sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants, oignons ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre, la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 85,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzur, M. le professeur Beneke, etc etc.

N°. 49,842 : Mme Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insommies, asthme, toux, flatus, spasmes et nausées. — N°. 46,270 : M. Roberts, d'une consomption pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N°. 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N°. 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N°. 18,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N°. 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Cure n° 80,416. — M. le docteur F.-W. Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, fait le rapport suivant à la clinique de Berlin, le 8 avril 1872 :

« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière Du Barry.

» L'enfant, à l'âge de quatre mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continuels qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a immédiatement arrêté les vomissements et complétement rétabli sa santé en six semaines de temps. Elle est quatre fois plus nutritive que la viande. » 1.

Cure N° 65,311. — Vervant, le 28 mars 1866 — Monsieur, — Dieu soit béni ! Votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

Cure N° 45,270. — PHTHISIE. — M. Roberts, d'une consomption pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années.

A. BRUNELIÈRE, curé.

Cure N° 74,442. — Courmes, par Vence, (Alpes-Maritimes) juillet 1871. — Depuis que je fais usage de votre bienfaisante Revalescière, je ressens une nouvelle vigueur, la laryngite dont je souffre depuis deux ans tend à disparaître avec le malaise que j'éprouvais dans tous mes membres. MEYFFRET, curé.

Cure N° 68,413. — M. Lacan père, de 7 ans de *Paralysie* des jambes, des bras et de la langue. 4.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et les vomissements, même en grossesse ou en mer. En boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — *Revalescière chocolatée*, rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus ainbles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien Grand-Place ; Morelle-Bourgeois ; Léon DARJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Ce, Place Vendôme, 26, à Paris.

Evitez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

LE JOURNAL DE ROUBAIX

est désigné pour l'insertion des AVIS DE VENTES JUDICIAIRES FORMATIONS DE SOCIÉTÉS et autres PUBLICATIONS LÉGALES et JUDICIAIRES.

Publication légale

Etudes de Me PAUL DE RENTY, avoué rue d'Angleterre, 19, à Lille, et de Me LEFRANCQ, avoué à Lille, rue du Vert-Bois, 22.

—

Département du Nord

Arrondissement de Lille

Canton de Roubaix

VILLE DE ROUBAIX

Rues Traversière, de l'Alouette, de St-Jean et de St-André

SIX

MAISONS

A VENDRE

PAR SUITE DE LICITATION

entre majeurs et mineurs.

—

L'adjudication aura lieu le Mercredi 16 Février 1876, à onze heures précises du matin, à l'audience des criées du tribunal civil de Lille, séant au Palais-de-Justice.

(*Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoués.*)

Article premier

Trois Maisons, dont une à l'angle des rues Traversière et de l'Alouette, à usage de cabaret, l'autre à usage de magasin, rue de l'Alouette, et la troisième à usage d'habitation, rue Traversière, avec les fonds et cour en dépendant.

Tenant d'un côté et dans le fond à M. J. Scrépel-Roussel, autrefois Kinck, d'autre côté à Pierre-Louis Cocheteux, des autres sens aux rues.

MISE-A-PRIX : *Vingt-cinq mille francs, ci* **25,000** fr.

Article deuxième

Trois Maisons érigées sur et avec 2 ares 17 centiares 25 dix milliares de terrain, à l'angle des rues St-Jean et St-André.

Tenant d'un côté à M. Debreux-Dubar, d'autre côté à Mme veuve et enfants Boyaval, et par devant aux rues précitées.

MISE-A-PRIX : *Vingt-un-mille francs, ci* **21,000** fr.

NOTA. — Cet article pourra être divisé au gré des amateurs, sur la mise-à-prix de sept mille francs pour chacun d'eux.

Cette vente se poursuit en exécution d'un jugement du tribunal civil de Lille, en date du 18 décembre 1875, enregistré; à la requête du sieur Oscar Caulier, journalier, demeurant à Roubaix, demandeur, ayant pour avoué Me PAUL DE RENTY.

A l'encontre 1° de dame Aimée-Hortolanie Peeters, propriétaire à Roubaix, veuve de Louis Caulier; 2° Emile Caulier, tailleur d'habits, demeurant à Roubaix; 3° Frédéric Vermeren, comptable à St-Ghislain (Belgique), y demeurant, en sa qualité de père et administrateur légal de son fils Léon Vermeren; 4° Mme Chantal-Vermeren, épouse de M. Edgard Dandeville, négociant, demeurant à Bruxelles; et ce dernier pour la validité; 5° Mlle Marie Vermeren, marchande de modes et nouveautés à Malines; 6° Jean-Baptiste Caulier, religieux du *Bon Pasteur*, à Westoteteren, près Poperinghe (Belgique); 7° Dlle Florentine Taquet, religieuse au couvent de la *Ste-Union*, à Givry, près Mons (Belgique); 8° Désiré Bridoux, horloger, demeurant à Celles, en sa qualité de père et administrateur légal de Céline et Théonile Bridoux, ses deux enfants mineures; défendeurs ayant pour avoué Me LEFRANCQ; 9° Dame Rufine Bridoux, épouse de M. François Dérisme, couvreur et aubergiste à Celles, près Tournay (Belgique), et ledit sieur Derume pour l'assistance et la validité, défendeur ayant pour avoué ledit Me DE RENTY; 10° Dame Elise Taquet, épouse du sieur Albert Laby, et ledit sieur Laby, pour l'assistance et la validité, autrefois ouvrier, demeurant à Roubaix, aujourd'hui sans domicile ni résidence connus en France, défendeurs défaillants.

Ainsi fait et rédigé par l'Avoué soussigné, le 15 janvier 1876.

(Signé) PAUL DE RENTY.

Enregistré à Lille, le 20 janvier 1876, f° , c° . Reçu 1 franc 88 centimes.

(Signé) BONNIERE.

—

S'adresser pour les renseignements :

1° Au Greffe du Tribunal civil de Lille, où le cahier des charges est déposé;

2° A Me DUTHOIT, notaire à Roubaix, chargé de la liquidation;

3° A Me LEFRANCQ, avoué co-licitant, rue du Vert-Bois, 22, à Lille;

4° A Me PAUL DE RENTY, avoué à Lille, rue d'Angleterre, n° 19, poursuivant la vente. 10439

IMMEUBLES A VENDRE ou A LOUER

Etude de Me DUCHANGE, notaire à Roubaix

—

Commune de Mouveaux

Chemin pavé Desbonnets

TROIS MAISONS

MAISONS

avec 54 ares 32 centiares

DE

Fonds et Jardin

A VENDRE

Pour en jouir de suite.

—

Le Lundi 31 Janvier 1876, 2 heures de relevée, Me DUCHANGE, notaire à Roubaix, procédera en son étude à l'adjudication du bien ci-dessus désigné.

L'une de ces maisons avec 35 ares environ de terrain est louée 540 francs, l'autre au loyer annuel de 400 fr. et la troisième libre d'occupation est susceptible d'un revenu de 400 fr.

S'adresser, pour tous renseignements, audit Me DUCHANGE. 10451

MAISON A LOUER rue du Grand-Chemin, 6, bien agencée, 3 bureaux, 3 magasins, cuisine, cour vitrée, cave, appartements sur rue, 2 étages pour magasins ou logements, grenier, porte-cochère. 10407